

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## UIB Assurances : Une nouvelle ambition dans la Bancassurance

Tunis, le 02/10/2023

Monsieur Kamel NEJI, Président du Conseil d'Administration de l'UIB, vient de se voir confier la présidence de UIB Assurances. Dotée d'un capital de 30 millions de dinars et d'une personnalité juridique indépendante, UIB Assurances exercera ses activités en catégorie 13 – Assurance sur la vie et capitalisation prévue à l'article 49 du code des assurances.

Pour sa part, Monsieur Mondher KHABCHECHE est nommé en tant que Directeur Général de UIB Assurances, en remplacement de M. Yann LOUARN.

Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion et titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en assurance de l'Institut De Financement Du Développement Du Maghreb Arabe (IFID), Monsieur Mondher KHABCHECHE a, à son actif, plus de 25 années d'expérience et d'actions dans le secteur de l'assurance. Avec à la clé son élection en avril dernier, comme vice-président de La Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA).

Monsieur Kamel NEJI, Président du Conseil d'Administration de l'UIB et de sa filiale UIB Assurances, a déclaré lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du changement de la gouvernance de UIB Assurances : « Je sais pouvoir compter sur Mondher KHABCHECHE pour protéger un actif que nous voulons fructifier ». Et d'ajouter : « Je suis, également, confiant en sa capacité à mettre en œuvre tous les moyens et à déployer les actions et les solutions qui soutiennent la croissance et le développement des activités de UIB Assurances sur des bases saines, rentables et éthiques. Et faire en sorte qu'elle soit aussi, et surtout, une compagnie moderne et inventive ».

Lors de la cérémonie, Monsieur Raoul LABBE DE LA GENARDIERE, Directeur Général de l'UIB, a annoncé que UIB Assurances fait désormais partie du périmètre de consolidation de l'UIB avec un niveau de contrôle quasi total du Capital. En tant que société mère, l'UIB mettra à disposition de sa filiale - UIB Assurances - son immense potentiel. Et fera en sorte que la filiale accomplisse de façon parfaite sa mission et assure son ascension.

Monsieur Kamel NEJI a spécifié à cette occasion que « La naissance de UIB Assurances témoigne - si besoin est - que l'UIB garde intacte son ambition originelle d'une diversification accrue de ses métiers ». Il a réaffirmé que « la promesse souvent faite aux différentes parties prenantes de UIB est désormais tenue. UIB et UIB Assurances ont, aujourd'hui, des atouts et des valeurs communes».

Il a estimé que « La filialisation de UIB Assurances est bien davantage qu'un contrat économique. Il s'agit aussi et surtout d'un contrat d'adhésion à une culture et à des valeurs communes. UIB Assurances, nous la voulons, un lieu qui donne un sens à la vie de ses collaboratrices et collaborateurs. UIB Assurances, nous la voulons, également, une filiale qui cultive le sens moral, l'humilité, l'esprit coopératif ainsi que l'envie de travailler. UIB et UIB Assurances auront, sans aucun doute, un bel avenir en commun, avec un fil d'appartenance qui se noue sur la base d'une collaboration spontanément coopérative » a-t-il conclu.